

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2021

Présents : BROUSSARD Olivier – GUERIN Alain – ABRIAL Evelyne – POCHELON Cyril – CROUZET Éric – MOUNIER Marie-Laure – ROCHETTE Romuald – VEY Christophe –

Absent : NURY Marcel

Absents excusés : PACALON Didier - PRIEUR DREVON Marie-Hélène

Secrétaire de séance : POCHELON Cyril

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER 2021

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 5 février 2021

COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIFS – AFFECTATION DES RESULTATS

Après avoir approuvé à l'unanimité les comptes de gestion 2020 du Receveur Municipal, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents, les comptes administratifs 2020 du budget principal et du budget annexe assainissement.

– COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL

○ FONCTIONNEMENT

- DEPENSES : 136 710.35 €
- RECETTES : 214 756.45 €

La section de fonctionnement fait état d'un solde excédentaire : 78 046.10 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter 50 323.74 € en section d'investissement et de reporter 27 722.36 € en section de fonctionnement

○ INVESTISSEMENT

- DEPENSES : 130 452.67 €
- RECETTES : 56 728.93 €
- RESTE A REALISER (Recettes) : 23 400.00 €

La section d'investissement fait état d'un solde déficitaire de 73 723.74 € qui sera repris au BP 2021

– COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT

○ FONCTIONNEMENT

- DEPENSES : 5 126.22 €
- RECETTES : 5 126.22 €

○ INVESTISSEMENT

- DEPENSES : 1 636.80 €
- RECETTES : 38 698.67 €

La section d'investissement fait état d'un solde excédentaire de 37 061.87 € qui sera repris au BP 2021

FISALITE 2021

Les services fiscaux n'ayant pas encore communiqué les bases d'imposition 2021, le conseil municipal décide de reporter le vote des taux de la fiscalité 2021.

BUDGET PRIMITIF COMMUNE

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2021 qui s'équilibre à 189 162.36 € en section de fonctionnement et à 224 089.74 € en section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget assainissement 2021 qui s'équilibre à 5 287.94 € en section de fonctionnement et à 52 119.81 € en section d'investissement.

TRAVAUX VOIRIE

Le maire propose de réaliser prochainement les travaux de réfection d'un tronçon de la route du Crouzet. Ces travaux bénéficient d'une subvention de 16 412.00 € attribuée par le Département.

Le conseil municipal autorise le maire à consulter les entreprises.

AGENT TECHNIQUE

Suite au départ de l'agent technique contractuel, le conseil municipal décide de recruter un nouvel agent sur la base de 5 heures hebdomadaires

CESSION TERRAIN AU LIEU-DIT LE FLOURDON

Le conseil municipal accepte de céder au propriétaire riverain un délaissé du chemin de la Peniete au prix de 2 € le m².

Les frais afférents à cette cession seront à la charge de l'acquéreur.

AMENAGEMENT SECTION DU PINET

Afin d'aménager l'accès desservant le hameau du Pinet, le conseil municipal va souscrire à la mission d'appui proposée par InGé43

QUESTIONS DIVERSES :

- Communauté de Communes du Haut Lignon (CCHL) : Suite à la démission de plusieurs élus de la commune de Tence, la composition de certaines commissions de la CCHL a dû être modifiée.
- Travaux éclairage public : Les travaux de rénovation de l'éclairage public devraient débuter fin mai
- Station d'épuration : Le dernier rapport annuel établi par InGé43 fait état d'un fonctionnement satisfaisant de la station d'épuration.
- Gîte communal : La location du gîte communal en 2020 a rapporté 7 814.50 €.
- Aménagement bourg : Suite à la souscription à la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage proposée par InGé43 pour l'aménagement des parcelles situées le long de la RD 233, de l'aire de jeux à la salle du Belvédère, une visite du CAUE a été planifiée.
- Ordures ménagères : La taxe incitative sur les ordures ménagères sera instaurée en 2022.
- Régularisation voie communale : Suite à la demande d'un propriétaire riverain de régulariser l'emprise foncière de voie communale n°4 de la Riaille, le conseil municipal propose d'évaluer le coût des dépenses pour la régularisation de la totalité de la voie.
- 150 ans de la commune : La commune célébrera en 2022 ses 150 ans. A cette occasion des animations seront organisées de mars à juillet. Une demi-journée d'accueil est prévue le samedi 20 mars de 14h à 17h afin de récolter des photos et des informations sur la commune.
- Semaine culturelle : Dans le cadre de la semaine culturelle du 13 au 19 novembre organisée par le Comité de Jumelage « Garrucha », la commune accepte de prêter la salle du Belvédère pour une animation. L'attribution d'une subvention au Comité de Jumelage sera débattue en fin d'année au conseil municipal lors du vote des subventions annuelles.
- Animations 2021 :
 - Du 3 au 16 mai : exposition photos à la salle du Belvédère
 - Le 29 mai : journée mondiale du jeu à la salle du Belvédère
 - Du 9 juillet au 15 août : exposition photos de Gérard Rondeau à l'église